

# Structures de production et systèmes fourragers laitiers en Pologne

G. Barbin, G. You

**Depuis son adhésion à l'Union européenne, la Pologne connaît une restructuration laitière très rapide, du cheptel et de la transformation. Ce pays est également marqué par une très forte diversité régionale ainsi que des structures de production. Une analyse des évolutions récentes permet d'avancer quelques hypothèses prospectives.**

## RÉSUMÉ

*Le cheptel laitier de la Pologne était réparti entre de très nombreuses micro-exploitations, dont le nombre régresse rapidement mais qui représentaient encore en 2005 le tiers du troupeau. Les exploitations de plus de 10 vaches sont en augmentation constante ; elles se sont modernisées, font appel à des salariés et représentent l'essentiel de la collecte. La diversité des systèmes de production est analysée par grand type de région. L'essentiel de la collecte et de la transformation est assurée par des coopératives. La poursuite de la tendance à l'agrandissement des exploitations laitières et à leur intensification devrait accentuer les contrastes entre régions et leur spécialisation, mais réduire l'écart avec les autres pays européens.*

## MOTS CLÉS

Diversité régionale, Europe, évolution, Pologne, prairie, production laitière, système de production, système fourrager.

## KEY-WORDS

Change in time, dairying, Europe, forage system, grassland, Poland, production system, regional diversity.

## AUTEURS

Agroéconomistes au Département Economie de l'Institut de l'Élevage ;  
gerard.barbin@inst-elevage.asso.fr ; gerard.you@inst-elevage.asso.fr

La production laitière est un pilier important de l'agriculture polonaise. Contribuant pour 19% de la production agricole totale, elle fait désormais jeu égal en termes économiques avec la production porcine, mais emploie beaucoup plus de main d'œuvre. Si on ajoute la production de viande bovine, pour l'essentiel sous-produit du cheptel laitier, les exploitations agricoles laitières réalisent le quart de la production agricole totale.

Relativement bien réparti sur tout le territoire polonais, l'élevage laitier est cependant plus concentré dans certaines régions (le sud-est, le nord-est et le centre). Il présente des contrastes saisissants des structures de production. La physionomie de l'élevage laitier risque donc d'être rapidement modifiée dans la perspective, fort probable, d'une libre circulation des droits à produire dans tout le pays.

## 1. Des conditions naturelles peu favorables

Avec un territoire de 31 millions de km<sup>2</sup>, la Pologne occupe la sixième position en termes de surface au sein de l'Union européenne à 27 et la cinquième position en termes de surface agricole utilisée.

La Pologne fait partie de la grande plaine orientale du continent européen. Au nord, la mer Baltique, et au sud deux chaînes de montagne, les Carpates et les Sudètes, constituent les frontières naturelles. Les trois quarts du territoire se situent en plaine, à une altitude inférieure à 200 mètres : plaines de Grande Pologne, de Mazovie et de Podlachie, pays des lacs de Poméranie et de Warmie-Mazurie au nord. Le relief s'élève un peu dans le sud, dans la zone des Sudètes à l'ouest, en Petite Pologne et sur le plateau de Lublin jusqu'aux Carpates, au sud-est.

**Le climat** est globalement de type semi-continentale, plus chaud et plus sec dans le sud-ouest, plus doux et plus humide dans le nord-est. La végétation compte généralement un mois d'avance à Opole au sud-ouest par rapport à Białystok en Podlachie. La pluviométrie est modérée, avec une moyenne comprise entre 500 et 700 mm, plus faible dans les plaines centrales que dans le sud à l'approche des massifs montagneux et que dans le nord à proximité de la Baltique.

**La qualité des terres est fréquemment médiocre** : seuls 3% de la SAU sont fertiles, sur du loess, 62% sont intermédiaires et 35% sont des terres sableuses et séchantes, les moins productives, le plus souvent recouvertes de prairies alors qu'elles sont généralement dévolues à la forêt dans de nombreux pays européens.

## 2. Une restructuration laitière relativement rapide, mais sans heurt

La Pologne laitière présente une très grande hétérogénéité dans ses structures de production, probablement la plus prononcée au sein de l'Union européenne. Sur 727 000 éleveurs détenteurs de vaches laitières fin 2005, seulement 285 000 d'entre eux possédaient un quota laitier, et la moitié d'entre eux était à la tête de micro-élevages de moins de 5 vaches, d'après les services statistiques officiels (GUS).

## ■ Retrait de la collecte laitière des micro-élevages

La plupart des cheptels de **moins de 5 vaches** se rencontrent dans des micro-exploitations, généralement moins de 10 hectares qui, faute d'accès au foncier, résistent grâce à l'autoconsommation, au maintien de ventes directes sous forme informelle et aussi aux versements des aides directes européennes depuis 2004. En l'espace de dix ans, le nombre de ces micro-élevages a chuté de moitié : en 2005, ces 583 000 éleveurs, soit 80% des détenteurs de vaches laitières, ne réunissaient plus que le tiers du cheptel national. Toutefois, **la cessation des livraisons ne signifie pas pour autant l'arrêt de l'élevage**. Un grand nombre de petits éleveurs, notamment dans les trois voïvodies situées dans le sud-est du pays, s'orientent vers la production de veaux pour la viande bovine. Ils conservent leurs vaches laitières et valorisent leur lait en élevant plusieurs veaux sous la mère dont une partie est achetée à des proches voisins.

Depuis l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne en 2004, la chute du nombre de livreurs dans cette catégorie a été beaucoup plus rapide que celle de l'ensemble des éleveurs car la plupart n'ont pas pu ou n'ont pas voulu mettre aux normes leur élevage pour continuer à livrer leur production aux collecteurs, d'autant plus que les entreprises laitières ont dans le même temps réduit le nombre de points de collecte. Les éleveurs de cette classe de taille devraient donc cesser de livrer du lait à plus ou moins brève échéance.

## ■ Stabilisation des petits élevages de 5 à 9 vaches

Les élevages qui détiennent 5 à 9 vaches forment le gros du bataillon des éleveurs et de la production collectée. Estimés à 73 000 à la fin 2005 (10% des détenteurs de vaches laitières), ils possédaient 17% du cheptel laitier national, rassemblaient le quart des détenteurs de quotas "livraisons" et réalisaient aux alentours de 20% de la collecte nationale. Ce sont des **exploitations agricoles souvent diversifiées**, avec des surfaces comprises entre 10 et 20 hectares, qui possèdent des cheptels moyennement productifs, entre 4 000 et 5 000 kg de lait par vache et par an, conduits de façon traditionnelle. Les vaches sont essentiellement nourries à base d'herbe, au pâturage six mois de l'année après la première coupe de foin. Elles sont logées six mois de l'année en étable entravée et nourries au foin. Les vêlages sont essentiellement printaniers de façon à valoriser au maximum les cycles de pâturage. La plupart des éleveurs de cette case typologique ont mis aux normes leur élevage. Ils ont généralement autofinancé la création d'une laiterie attenante et indépendante de l'étable, acheté un tank à lait, et bénéficié pour cela d'incitations de la laiterie, sous la forme soit d'un prix du lait plus élevé, soit d'aides ou d'un prêt remboursable sur la paie de lait.

Depuis l'adhésion à l'Union, **le nombre de ces petits éleveurs tend à se maintenir** avec d'un côté l'entrée de micro-éleveurs (moins de 5 vaches) et de l'autre les sorties par agrandissement d'un certain nombre d'éleveurs qui passent vers la case typologique supérieure

(10 à 20 vaches). Dans un proche avenir, ces élevages seront en mesure de résister à la spécialisation laitière car ils combinent le plus souvent plusieurs productions, notamment hors-sol (porc ou volailles) quand l'exploitant n'exerce pas une activité extérieure. Avec un niveau d'endettement limité, la rentabilité économique de l'exploitation n'est pas au cœur des choix des éleveurs concernés. Toutefois, un certain nombre d'entre eux sera rapidement confronté à des choix majeurs lors de la mise aux normes environnementales des bâtiments (fumière, fosse à lisier). Certains pourraient arrêter le lait et s'orienter vers des productions hors-sol lorsqu'ils manquent de foncier, tandis que d'autres pourraient se spécialiser dans le lait et croître s'ils disposent de surfaces suffisantes, auquel cas ils investiront probablement dans le renouvellement de leurs équipements et l'agrandissement de leurs bâtiments d'élevage. A plus long terme, les petits élevages de 5 à 10 vaches ne paraissent pas des structures attractives et viables pour des jeunes agriculteurs.

## ■ Progression des élevages de 10 à 20 vaches

Au nombre de 50 000 à la fin 2005, les éleveurs qui comptent entre 10 et 20 vaches possèdent près du quart du cheptel national (23% fin 2005 contre 20% fin 2003), livrent en moyenne entre 40 000 et 90 000 litres de lait par an et contribuent pour près du tiers à la collecte nationale. En nette hausse de 5 000 éleveurs (+ 12%) entre 2003 et 2005, ce sont des éleveurs relativement jeunes, généralement à plein temps, qui **ont pris le chemin de la croissance, de la modernisation et de la spécialisation de leur élevage**. Ils sont dans l'ensemble bien équipés voire suréquipés (encadré 1). La plupart ont obtenu des aides et des prêts tant

ENCADRÉ 1 : **Un éleveur polonais moyen typique.**

*INSERT 1 : A typical average Polish dairy farmer.*

En Podlachie, près de Siemiatycze, M. W., 39 ans, exploite **20 ha de SAU**, dont 12 ha sont en propriété. Il possède un troupeau de **11 vaches laitières** croisées Pie-Noire (NCB) - Holstein dont le rendement est estimé à 5 000 litres/vache/an. La moitié du cheptel est inséminée en Holstein pour obtenir quelques génisses de renouvellement et l'autre moitié avec de la semence de Limousin et de Piémontais pour obtenir des veaux qui sont vendus à un mois (65 kg), destinés au marché italien. Les vêlages sont étalés.

Les vaches restent à l'étable, d'octobre à mai, alimentées avec une ration de base, composée de foin distribué à volonté et d'ensilage de maïs rationné, et complétée avec des céréales auto-consommées, du tourteau de colza et un aliment complet achetés. La distribution de l'aliment complet est individualisée en fonction du rendement et du stade de lactation de chaque animal. **Les vaches ne passent que quatre mois au pâturage**, de juin (après la première coupe de foin) à septembre, le jour uniquement, et ne reçoivent pas d'aliments concentrés.

Les **bâtiments d'élevage** ont été **mis aux normes** peu avant 2006. L'étable entravée, mal aérée, est équipée d'une chaîne de curage qui évacue le fumier sur une plate-forme à fumier (déjà trop petite) et le lisier vers une fosse. La traite est réalisée avec deux pots trayeurs. Une pièce attenante construite à côté de l'étable fait office de laiterie. Le tank, d'une capacité de 420 litres, appartient à l'éleveur. Le collecteur, entreprise privée propriété du groupe Lactalis, a accordé une prime égale à 10% du prix du lait pour aider l'éleveur à aménager sa laiterie qu'il a en partie auto-fabriquée. Le collecteur exige la tenue du carnet d'élevage où sont enregistrées toutes les interventions vétérinaires, une analyse d'eau régulière ainsi que le contrôle de la machine à traire.

**L'éleveur compte étoffer son cheptel de quelques vaches**, agrandir son étable de 5 stalles et adapter en conséquence la fumière, le tout financé par un emprunt. Cela passe aussi par l'achat de références laitières supplémentaires. L'éleveur envisage aussi d'engraisser deux à trois jeunes bovins.

européens que nationaux à la modernisation des exploitations agricoles. Leur élevage est dans l'ensemble conforme aux normes européennes environnementales. Ils manifestent une faim de croissance, notamment au travers du rachat de quotas. Les conduites d'élevage apparaissent à mi-chemin entre les pratiques traditionnelles et intensives. **Le pâturage reste prédominant de mai à octobre** ; le maïs ensilé est de plus en plus incorporé dans la ration de base hivernale en complément de l'herbe ensilée ; la distribution d'aliments concentrés est importante et les vélages sont mieux étalés sur l'année.

## ■ Fort dynamisme des élevages de 20 à 50 vaches et plus

Moins nombreuses (20 000 à la fin 2005), **les exploitations laitières qui comptent de 20 à 50 vaches laitières sont probablement les plus dynamiques**. Elles réunissent 18% du cheptel national et réalisent presque le quart de la collecte nationale. Signe de dynamisme : leur nombre a doublé depuis l'adhésion à l'Union. De nombreux éleveurs qui avaient moins de 20 vaches ont investi massivement et accru rapidement leur cheptel à la veille de la mise en œuvre des quotas pour obtenir un droit à produire le plus élevé possible.

Généralement familiales, ces exploitations emploient une ou plusieurs personnes à plein temps. Elles se sont dans l'ensemble **fortement modernisées** et se trouvent être **les principales bénéficiaires des crédits européens et nationaux d'aide au développement de l'agriculture**. La plupart sont endettées, parfois suréquipées (les formules associatives d'achat de matériel agricole n'existent pas). Corollaire de la modernisation, elles sont généralement spécialisées dans la production laitière. Les entreprises laitières comptent sur cette classe d'éleveurs pour maintenir et stabiliser leurs approvisionnements laitiers.

Peu nombreux, **2 000 éleveurs possèdent plus de 50 vaches** (10% du cheptel national) et fournissent 14% de la collecte nationale. Ils ont en revanche un pouvoir économique et professionnel important. Les exploitations de plus de 100 vaches sont généralement des entreprises sociétaires qui se sont installées, par acquisition ou par location, sur les anciennes fermes d'Etat (encadré 2). Elles possèdent des **cheptels Holstein à haut potentiel, maintenus en stabulation toute l'année et alimentés avec une ration complète** à base d'ensilages de maïs et d'herbe. Une partie de la distribution des aliments concentrés est individualisée grâce au distributeur automatique de concentré en salle de traite. La conduite des animaux se fait par lot selon le stade de lactation des vaches. Les gestionnaires de ces élevages sont fortement influencés par les innovations technologiques à l'œuvre dans le nord de l'Europe et outre-atlantique. Même si ces exploitations sont très mécanisées, elles recourent à de la main-d'œuvre salariée, relativement qualifiée, qui se fait moins abondante avec la migration de nombreux salariés agricoles vers l'Angleterre où elle est prisée pour ses compétences et beaucoup mieux payée.

A Woniesc, à 50 km au sud-ouest de Poznan, tout paraît démesuré : un cheptel laitier de **1 000 vaches**, un domaine agricole de **1 500 hectares**, une salle de traite en manège de 36 postes, 55 salariés à temps plein, une livraison journalière équivalant à un camion citerne de 25 tonnes...

L'ancien domaine, propriété de l'Etat, est repris par **un investisseur polonais** en 2004 qui monte de toute pièce un des plus grands élevages laitiers de Pologne. Pour cela, il fait aménager d'anciennes étables entravées qui sont transformées en stabulations libres avec aires d'exercice, logettes. Coût de l'investissement : 1 750 €/place, création des silos compris. Il bénéficie pour cela d'une aide de 300 000 zlotys (75 000 €), le plafond correspondant à 50 vaches, ainsi que d'aides pour l'achat de vaches à fort potentiel génétique. Les déjections sont entreposées, sous forme de lisier, dans d'immenses silos cylindriques construits il y a 30 ans dans le cadre de la ferme d'Etat, dont la capacité de stockage (6 600 m<sup>3</sup>) est estimée à 9 mois.

Le cheptel a été constitué par l'achat de génisses amouillantes. En lactation, les vaches produisent en moyenne 8 000 litres en première lactation, avec **un potentiel compris entre 8 000 et 12 000 litres**. Elles sont conduites en 14 lots différents selon le stade de lactation et le niveau de productivité. Les vaches sont tarées 5 semaines avant le vêlage.

La **ration de base** contient de l'ensilage de maïs (20 kg en moyenne), de l'ensilage de luzerne (8 kg), de l'ensilage d'herbe (5 kg), du tourteau de soja et des minéraux.

Les vaches sont traitées deux fois par jour dans le manège à 36 postes qui nécessite 3 personnes (1 pour laver et désinfecter les trayons, 2 pour accrocher et décrocher les gobelets) sur une durée de 7 heures par traite.

L'entrepreneur dispose d'un **quota de 8 millions de kg**, qu'il n'a pas encore totalement atteint, dont la moitié provient de la réserve nationale.

Sur les 1 500 hectares de SAU, **seuls 120 ha** sont couverts **de prairies naturelles**. Les 1 380 ha cultivés sont essentiellement consacrés à la production fourragère. En 2006, l'entrepreneur a dû acheter de grandes quantités de fourrages sur pied (100 ha de maïs et 100 ha de prairies) pour pallier les conséquences de la sécheresse qui a réduit de moitié le rendement normal (40 tonnes/ha) du maïs ensilé. Les cultures de vente sont relativement faibles avec 100 ha de betteraves sucrières, 50 ha de céréales et 25 ha de colza.

Ces véritables entreprises laitières sont **les partenaires privilégiés des industriels laitiers**, comme Danone et Zott, qui ont développé le marché des produits frais et ultra-frais. Dès leur implantation dans le pays, elles ont collecté en priorité la production de ces exploitations en mesure de leur fournir un approvisionnement régulier et de qualité, moyennant un prix d'achat beaucoup plus élevé que le marché local.

**ENCADRÉ 2 : Une ferme digne des Etats-Unis en Grande Pologne.**

*INSERT 2 : A farm worthy of the United States in the region of 'Larger Poland'.*

### 3. De forts contrastes régionaux

La production laitière est présente sur tout le territoire polonais avec toutefois une densité variable : plus forte dans le centre, le nord-est et le sud-est, plus diffuse dans les voïvodies de l'ouest, qui sont limitrophes avec l'Allemagne et la République tchèque (figure 1a ; tableau 1). On peut schématiquement diviser le pays en trois zones bien distinctes selon leur production collectée (figure 1b), leur densité laitière et leur contribution à la collecte nationale : un bassin laitier dynamique dans le centre et dans le nord-est du pays (Mazovie, Podlachie, Grande Pologne, Kujavie-Poméranie et Warmie-Mazurie), une zone laitière dense mais à l'avenir incertain dans le sud-est (Petite Pologne, Piémont des Carpates et Swieto-Krystie) et des régions périphériques de faible densité laitière.

	SAU		Prairies permanentes		Bovins		Vaches laitières		Collecte laitière	
	(1 000 ha)	(%)	(1 000 ha)	(%)	(1 000 têtes)	(%)	(1 000 têtes)	(%)	(1 000 t)	(%)
Mazovie	2 136	13	546	16	889	16	563	20	1 793	20
Podlachie	1 098	7	380	11	744	14	417	15	1 675	19
Grande Pologne	1 761	11	248	7	700	13	300	11	1 136	13
Lodz	1 086	7	184	5	441	8	248	9	775	9
Lublin	1 494	9	264	8	433	8	240	8	632	7
Kujavie Poméranie	1 046	7	106	3	426	8	173	6	631	7
Warmie-Mazurie	999	6	304	9	413	8	189	7	584	7
Opole	554	3	61	2	129	2	54	2	265	3
Poméranie	779	5	137	4	193	4	80	3	216	2
Silésie	486	3	113	3	134	2	63	2	194	2
Swietokrzystie	557	3	118	3	209	4	110	4	188	2
Basse Silésie	977	6	161	5	135	2	56	2	188	2
Poméranie occidentale	993	6	171	5	113	2	44	2	170	2
Petite Pologne	709	4	239	7	275	5	167	6	160	2
Piémont des Carpates	753	5	240	7	175	3	123	4	133	2
Lubuskie	480	3	111	3	73	1	27	1	102	1
<b>POLOGNE</b>	<b>15 906</b>	<b>100</b>	<b>3 388</b>	<b>100</b>	<b>5 482</b>	<b>100</b>	<b>2 854</b>	<b>100</b>	<b>8 841</b>	<b>100</b>

TABLEAU 1 : Contribution des différentes voïvodies à la SAU, au cheptel bovin et à la collecte en 2005 (source : GEB-Institut de l'Élevage d'après GUS).

TABLE 1 : Contribution of the different provinces to the Useable Farm Area, the total cattle stock and the milk collection in 2005 (source : GEB-Institut de l'Élevage after GUS).

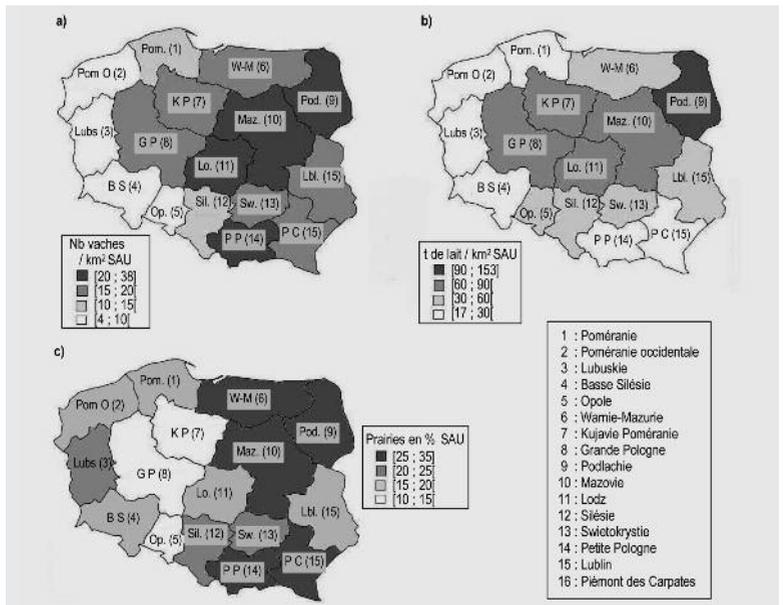
FIGURE 1 : En Pologne, a) densité de l'Élevage laitier, b) collecte laitière, c) place des prairies et des pâturages dans la SAU par voïvodie en 2005 (source : GEB-Institut de l'Élevage d'après GUS).

FIGURE 1 : In Poland : a) density of the dairy stock, b) milk collected, c) place of pastures and grazing lands in the Useable Farm Area ; data per province, 2005 (source : GEB-Institut de l'Élevage after GUS).

## ■ Au Centre, un grand bassin dynamique

Dans le centre et au nord-est du pays, **cinq voïvodies** (Mazovie, Podlachie, Grande Pologne, Kujavie-Poméranie et Warmie-Mazurie) **fournissent deux tiers de la collecte nationale et constituent le principal bassin laitier** de la Pologne.

Cette zone n'est pas pour autant homogène d'un point de vue pédoclimatique. On peut distinguer la Mazovie, la Podlachie et la Warmie-Mazurie, où la place de l'herbe est prépondérante dans les systèmes fourragers, de la Grande Pologne et de la Kujavie-Poméranie où la part régionale des surfaces en herbe est relativement limitée, inférieure à 15% dans la Surface Agricole Utile (figure 1c).



Ce bassin de production correspond au principal bassin de consommation. Il est particulièrement dynamique, avec une production qui a globalement progressé de 12% entre 1998 et 2006, alors qu'elle s'est tout au plus maintenue au plan national. Les élevages laitiers y sont plus grands et plus professionnels qu'ailleurs : un détenteur sur cinq possède au moins 10 vaches, contre un sur dix dans toute la Pologne.

### **- La Podlachie, en pointe de la production, sur base de tradition herbagère**

La voïvodie la plus laitière est sans conteste la Podlachie, véritable "far-est" laitier polonais. Elle présente des conditions climatiques et géographiques propices à la production laitière. C'est **la région la plus herbagère de Pologne**, avec 35% de la SAU en prairies permanentes. Estimée à 1,62 million de tonnes en 2006, la collecte régionale représente 19% de la collecte nationale. Elle est la plus dense de tout le pays par rapport à la SAU.

Les systèmes de production les plus répandus sont la polyculture - élevage qui conjugue la culture de céréales, pour la vente et pour l'alimentation des animaux, avec l'élevage, de vaches laitières ou de porcs et parfois, plus rarement, l'engraissement de jeunes bovins.

**De plus en plus de fourrages conservés** : Le système fourrager traditionnel repose sur la valorisation des surfaces en herbe. De mai à octobre, les vaches pâturent, avec une complémentation limitée, sur des parcelles généralement clôturées, car les exploitations sont beaucoup moins morcelées que dans les autres régions herbagères, situées dans le sud du pays. L'hiver, le fourrage distribué est de plus en plus de l'herbe stockée sous forme enrubannée. Ce type de stockage a connu un essor important depuis 2000, car il est jugé plus souple que l'ensilage d'herbe tant pour la récolte que pour la distribution.

Dans les élevages "professionnels", la ration hivernale est désormais quasi systématiquement complétée avec de l'ensilage de maïs, dont la part dans la ration croît avec la taille du cheptel. Ces grandes étables s'orientent vers un hébergement en stabulation libre et la distribution d'une ration de fourrages conservés toute l'année ; le pâturage devient tout au plus un complément en période de forte pousse de l'herbe et pour le moins une aire d'exercice dans la parcelle attenante à la stabulation libre. Dans ce dernier cas, seules les génisses sont mises au pâturage, généralement dans les parcelles les plus éloignées et sur les regains.

Estimées à 60 000 ha en 2006, les surfaces en maïs représentent **entre 10 et 15% de la surface fourragère** totale de la Podlachie. Avec un chargement par hectare encore modéré, estimé à 1,27 UGB herbivore/ha de SFP, la Podlachie peut accroître son intensification animale et fourragère, avec davantage de maïs dans la SFP, et ainsi accroître sa production laitière, qui pourrait jusqu'à doubler selon l'avis de certains experts, l'actuelle SFP ne couvrant que 40% de la SAU totale.

**Des exploitations moyennes nombreuses et dynamiques :**

Parmi les 50 000 détenteurs de vaches recensés fin 2005 en Podlachie, les deux tiers détiennent un quota. Dans les exploitations laitières de plus de 10 vaches, la spécialisation et l'intensification animales sont les deux processus de développement (encadré 3). Pour les 2 000 éleveurs inscrits au contrôle laitier dans cette voïvodie, la moyenne d'étable s'établit à 30 vaches à 6 500 kg/lactation en 2005.

Toutes les vaches sont inséminées avec des taureaux de race Holstein. Les veaux femelles sont généralement gardés pour le renouvellement, tandis que les veaux mâles sont vendus dans les trois semaines, entre 60 et 80 kg vifs. L'engraissement de jeunes bovins, qui faisait traditionnellement partie du système, a fortement chuté dans la période précédant l'instauration des quotas laitiers pour libérer des surfaces et des ressources fourragères. Depuis peu, il réapparaît dans certains élevages qui, confrontés au contingentement de la production laitière, se diversifient pour améliorer leur revenu.

Le croisement des vaches avec des taureaux de race mixte, surtout Simmental, se maintient dans les petits élevages, de moins de 10 vaches, qui peuvent ainsi élever jusqu'à un mois des veaux qui sont très demandés par les engraisseurs italiens.

**Un secteur laitier encadré et organisé :** Les élevages laitiers "professionnels" bénéficient d'un encadrement de qualité assuré soit par les services de l'ODR, organisme public de conseil et de formation

**ENCADRÉ 3 : Un élevage familial polonais en croissance.**

**INSERT 3 : A growing family dairy farm in Poland.**

Près de Szepletowo, en Podlachie, l'exploitation de M. D.C. est l'exemple du développement de l'agriculture familiale. A la tête de **28 ha de SAU**, le chef d'exploitation, secondé par sa femme et son fils de 24 ans (aide familial), **a quasiment doublé le cheptel de vaches laitières** de race Pie Rouge Polonaise (croisées avec du Simmental) **depuis 2004**. Les **24 vaches** sont logées toute l'année dans une ancienne étable agrandie et conservée sous forme entravée. Toutefois, son aménagement a été conçu de telle sorte qu'elle puisse être transformée en stabulation libre avec ou sans logette. Outre **l'aménagement du bâtiment**, une fosse à lisier a été construite ainsi qu'une fumière et un racloir. L'investissement de 200 000 zlotys (50 000 euros) a été financé avec à un prêt, à 1% sur 15 ans, et des aides notamment pour la ventilation et l'aération du bâtiment au titre du bien-être animal. La traite est assurée à la machine dans l'étable avec un transfert de lait.

Les vaches sont alimentées **toute l'année à l'étable** avec comme ration de base de l'ensilage d'herbe (2/3) et de l'ensilage de maïs (1/3), la distribution de concentré, un aliment complet, étant individualisée. Les vaches sortent toutefois sur une aire d'exercice d'avril à octobre.

Sur les 28 hectares de SAU, **12 hectares sont des prairies** (1/3 naturelles, 2/3 temporaires) qui sont récoltées sous forme d'ensilage et secondairement de foin, à raison de 3 à 4 coupes/an, en mai, juillet, septembre (4 coupes en trèfle, 5 coupes en luzerne). 12 hectares sont semés en maïs et ensilés (rendement de 550 q/ha de matière brute) et 4 ha de céréales sont récoltés en vert (mélange avec une légumineuse). Les céréales servent de tête d'assolement, les surfaces en herbe étant retournées tous les 4-5 ans.

L'éleveur dispose d'un parc de matériel important qui lui permet de réaliser tout le travail du sol. Il sollicite les services d'un voisin pour la récolte du foin en balles rondes.

L'éleveur veut porter à 30 vaches la taille du cheptel, une partie des vaches étant de race laitière et une partie de race mixte, dans le but de **développer l'engraissement de jeunes bovins** s'il n'obtient pas suffisamment de références laitières supplémentaires à bon prix. Cela suppose d'aménager un bâtiment existant mais inutilisé et inadapté.

des agriculteurs, soit par les coopératives laitières. Plus qu'ailleurs, les coopératives laitières contribuent au dynamisme de la production laitière. Elles assurent un encadrement technique et sanitaire serré qui explique en partie la très bonne qualité sanitaire du lait collecté, aux normes bien avant les autres voïvodies, et qui contribue à sa très bonne valorisation industrielle et commerciale. On ne compte plus aujourd'hui que 10 collecteurs (presque tous des coopératives) ; ils ont su se regrouper et adapter leurs fabrications à la demande de produits de grande consommation qui a progressivement émergé durant la décennie 90.

### **- En Grande Pologne, du lait et des cultures**

La Grande Pologne et la Kujavie-Poméranie possèdent aussi un secteur laitier dynamique, mais relativement moins dense qu'en Podlachie. La place des prairies permanente y est moindre (15% de la SAU) et les surfaces cultivées, surtout destinées aux grandes cultures (cultures industrielles et céréales), sont pour une bonne part transformées sur place en productions hors-sol.

**Des structures plus hétérogènes** : 10% des 178 500 exploitations agricoles recensées fin 2005 avaient une réelle orientation laitière mais les structures laitières sont très hétérogènes, avec d'un côté 80% des détenteurs qui élèvent moins de 10 vaches et de l'autre 200 très grands élevages qui possèdent en moyenne 265 vaches. A elle seule, la Grande Pologne réunit la plupart (40%) des 512 élevages de plus de 100 vaches recensés dans le pays fin 2005.

Comme en Podlachie, la collecte a crû, mais plus modérément depuis 2001, le cheptel laitier étant demeuré stationnaire sur la même période, signe d'un moindre dynamisme. La productivité des 8 500 troupeaux qui comptent au moins 10 vaches est très bonne : en 2005, les 108 000 vaches contrôlées dans les 3 130 élevages inscrits au contrôle laitier avaient un rendement individuel moyen de 6 860 kg/lactation. Comme en Podlachie, le développement des exploitations laitières s'accompagne d'une "holsteinisation" rapide des cheptels qui étaient auparavant de race frisonne.

**Recul du pâturage** : La production laitière repose sur des systèmes fourragers basés sur le maïs, l'herbe cultivée (luzerne) et la valorisation de sous-produits, notamment des drêches de betteraves. Le pâturage est progressivement délaissé, pour être quasiment abandonné dans les élevages de plus de trente vaches, les animaux étant alors maintenus toute l'année en stabulation. Mais le recours croissant au maïs ensilé n'est pas sans poser des problèmes de sécurité, face à des printemps régulièrement chauds et secs. Cet aléa limite ainsi l'intensification fourragère qui est déjà relativement élevée avec un taux de chargement supérieur à 1,5 UGB herbivore/ha de SFP.

Les exploitations de taille moyenne, avec une SAU comprise entre 20 et 50 hectares, se sont dans l'ensemble plutôt spécialisées : l'activité d'engraissement a été arrêtée et la plupart ont réduit leur surface céréalière au profit des cultures fourragères. Les plus grandes exploitations, de taille supérieure à 50 hectares, ont généralement maintenu leur orientation plus diversifiée de polyculture élevage.

## ■ Dans le sud-est, des microstructures résistantes

L'élevage laitier des trois voïvodies du sud-est (Petite Pologne, Piémont des Carpates et Swieto-Krystie) joue **un rôle marginal dans la filière laitière industrielle**. Il fournit moins de 6% de la collecte nationale avec cependant 12% du cheptel national. La part de la production collectée est très faible, comprise entre 25 et 35%, car l'essentiel du cheptel laitier se situe dans des micro-exploitations qui comptent moins de 5 vaches.

La réduction rapide du nombre de livreurs ne signifie pas une baisse équivalente du cheptel laitier. De **nombreux micro-élevages** conservent leurs quelques vaches pour l'autoconsommation humaine, voire la vente informelle à leur voisinage, et pour l'autoconsommation animale. Ces micro-exploitations, en général d'une surface inférieure à 5 hectares, combinent des activités agricoles (maraîchage, élevage bovin et porcin) et extra-agricoles pour faire vivre leur famille. Sur les contreforts des montagnes plus au sud, la prairie prend le pas sur les cultures et les activités touristiques peuvent apporter un complément de revenu. En Petite Pologne et dans le Piémont des Carpates, la prairie permanente occupe le tiers de la SAU totale soit une proportion aussi élevée qu'en Podlachie et Warmie-Mazurie.

Région historiquement de petites propriétés, ces voïvodies ont **un foncier très morcelé**. Faute de remembrement et d'un véritable droit du fermage, les structures agricoles évoluent lentement. Comme dans toute la Pologne, le versement de DPU (Droit à paiement unique) aux agriculteurs freine la restructuration laitière. Les exploitations qui abandonnent le lait se tournent vers les productions porcines ou bovins viande, en transformant leur cheptel laitier (Pie Noire polonaise, Simmental ou Rouge polonaise, généralement peu productif) en vaches allaitantes qui élèvent plusieurs veaux sous la mère.

Les quelques élevages qui intensifient un peu leur système fourrager le font par distribution relativement importante d'aliments concentrés pour pallier le manque de surfaces fourragères.

Encore très nombreuses, les coopératives laitières sont confrontées non seulement à des **coûts de collecte, mais aussi de transformation, plus élevés** que dans le bassin laitier, et à des laits de moindre qualité. Tout cela explique que le prix du lait payé aux éleveurs, 0,80 zloty par litre en 2006, soit inférieur de 20% à celui payé en Podlachie.

## ■ Des régions périphériques moins dynamiques

La production laitière dans les huit voïvodies périphériques du grand bassin laitier apparaît moins dynamique, avec une moindre densité laitière, un taux de collecte de la production plus faible, compris entre 65 et 70%, et un certain repli de la production laitière (moins 10% entre 1998 et 2005). Sur une surface agricole aussi

grande que le bassin central (44% du territoire national), elles fournissent à peine 30% de la collecte nationale. On peut craindre une poursuite de l'érosion de la production et de la collecte. Son ampleur dépendra de plusieurs paramètres : l'évolution du prix du lait et du marché des quotas laitiers, la conjoncture céréalière mais aussi le dynamisme économique du pays et l'évolution des flux migratoires vers l'ouest de l'Union.

## Quelles perspectives à l'horizon 2015 ?

L'analyse des structures de production et des évolutions contrastées selon les régions laisse entrevoir des perspectives divergentes : il est indéniable que la production laitière en Podlachie est promise à un bel avenir dans la perspective d'une libéralisation progressive puis d'une disparition des quotas laitiers. Elle dispose d'atouts agroclimatiques favorables et d'exploitations laitières dynamiques. Un tiers des éleveurs laitiers est engagé dans le processus d'intensification fourragère et de modernisation des systèmes de production. Ils sont motivés et accompagnés dans ce processus par des industriels coopératifs peu nombreux, bien structurés et dynamiques sur le marché des produits de grande consommation. Cette région est en mesure de capter une bonne part des droits à produire qui seront à l'avenir libérés dans les régions où l'activité laitière peine à se maintenir. Les éleveurs disposent de marges de progrès importantes et, grâce à un appui technique adapté, peuvent rapidement atteindre les niveaux de productivité rencontrés dans les grands pays laitiers du nord de l'Union européenne. Cependant, les tout petits éleveurs, détenteurs de moins de 10 vaches, sont voués à disparaître relativement lentement, faute d'alternatives agricoles et de perspectives d'emploi dans une région globalement peu urbanisée et industrialisée.

L'avenir de la production laitière en Grande Pologne et dans l'ouest du pays s'annonce plus incertain et contrasté. Il existe bien en Grande Pologne un groupe important d'éleveurs "professionnels" mais ils sont beaucoup plus diversifiés : la plupart produisent aussi des céréales et certains conduisent aussi un atelier hors-sol de porcs ou de volailles. L'avenir du lait dans cette voïvodie comme dans tout l'ouest de la Pologne dépendra en grande partie des rapports de prix entre lait et céréales, mais aussi du rythme de restructuration agricole et de la situation de l'emploi. Car les très grands élevages de plus de 100 vaches, certes peu nombreux, rencontrent des difficultés croissantes depuis l'adhésion à l'Union pour recruter et fidéliser du personnel qualifié.

En revanche, il ne fait aucun doute que la production collectée continuera de décliner dans les voïvodies du sud-est (dont la Petite Pologne), où le morcellement du foncier ne permet pas l'émergence d'une catégorie suffisante d'éleveurs modernisés.

Intervention présentée à la Journée de l'A.F.P.F.,  
"Diversité des systèmes fourragers de l'Europe laitière",  
le 16 octobre 2008.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BARBIN G., YOU G. (2007) : *La filière laitière en Pologne : un fort potentiel*, Le dossier Economie de l'Elevage n°370, Institut de l'Elevage, 68 p.
- SEREMAK-BULGE J. *et al.* (2005) : *Dossier sur l'évolution du secteur laitier en Pologne 1990-2005*, IERiGZ-PIB, Varsovie, 222 p.
- La revue semestrielle d'analyse économique sur le secteur laitier, *Rynek Mleka*, de l'IERiGZ-PIB.

## SUMMARY

### ***Production structures and dairy forage systems in Poland***

Since Poland joined the European Union, its dairying structures have undergone very rapid changes, in the livestock and in the transformation. There is a very marked regional diversity in the country, and also a diversity among the production structures. The analysis of recent changes helps to put forward some hypothetical prospects.

The Polish dairy stock used to be distributed among very many farms of tiny size, the number of which is rapidly diminishing, but which in 2005 still contained one third of the total stock. The number of farms with 10 cows and over keeps on increasing; they have modernized, hire salaried workers, and produce most of the milk collected. The diversity of the production systems is analysed in each large regional type. Most of the collection and transformation of the milk is done by cooperatives. The continuing tendency to enlarge and to intensify the dairy farms should emphasize the contrasts among regions and their specialization, but reduce the gap with the other European countries.

